

**POSTULAT**  
**du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant: pour un plan d'alerte**  
**gitans (13.09.2012) 2.247**

La crise provoquée en juillet 2012 par l'implantation illégale d'un campement de gitans sur un champ situé sur le territoire de la ville de Monthey a montré que si un concept d'intervention existe, il est en tout cas inefficace. En effet, sans égard aux avatars de la gestion catastrophique de cette crise, il apparaît que l'alerte a été donnée trop tard et que la collaboration intercantonale est insuffisante.

L'objectif, en effet, est de mettre en place un dispositif d'alerte non seulement cantonal, mais aussi intercantonal permettant de donner aux autorités et à la police le temps de mettre sur pied, puis d'engager des moyens adéquats, mais pas disproportionnés avant une nouvelle crise ou au plus tard au tout début de celle-ci. Toute nouvelle manifestation de la politique du fait accompli généralement pratiquée par les gitans doit être tuée dans l'œuf, avant que les autorités et la police ne se retrouvent, comme en juillet 2012, face à plus d'une centaine de caravanes.

Conclusion:

Le groupe UDC demande dès lors au Conseil d'Etat de:

- veiller à ce qu'un plan cantonal efficace d'alerte gitans soit mis en place en Valais et qu'en tout état de cause, le concept en vigueur en juillet 2012 soit réévalué et revu en tenant compte des enseignements de cette crise;
- prendre l'initiative de la mise en place d'un plan intercantonal d'alerte gitans.

Sion, le 13 septembre 2012  
(09h30)

Groupe UDC, par  
Jean-Luc Addor, député